



SBBPL

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le Syndicat des biologistes de Bretagne et Pays de Loire est amené à collecter et à traiter des données à caractère personnel de ses adhérents ayant notamment pour finalités :

- 1) la gestion de l'affiliation de ses membres biologistes libéraux ou salariés
- 2) l'envoi d'informations utiles aux biologistes pour leur activité
- 3) l'organisation ou la participation à des événements
- 4) la fourniture de services à ses membres.

Ces finalités ont pour base légale l'intérêt légitime du SBBPL :

- d'effectuer la gestion administrative, comptable et statutaire du SBBPL (finalité 1) ;
- de communiquer des informations sur l'actualité du secteur de la biologie médicale et sur les services Armoris (finalité 2) ;
- de permettre à ses membres de participer à des événements Armoris ou d'autres événements sectoriels (finalité 3), et ;
- de répondre aux besoins divers des biologistes indépendants (finalité 4).

Afin d'apporter des services à ses adhérents (formation, FSE, référencement vins, ...), le SBBPL est amené à transmettre des données (ex : adresse professionnelle) à Biocom Ouest ainsi qu'à des partenaires, fournisseurs et sous-traitants. Des données peuvent aussi être communiquées à des tierces parties autorisées pour remplir nos obligations légales.

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire au regard des finalités sus-mentionnées et pour le respect des obligations légales.

Dans le cadre défini par la législation, vous disposez des droits d'accès, de rectification et d'effacement de vos données, ainsi que d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en contactant notre déléguée à la protection des données à contact_dpo@armoris.bzh ou par courrier à notre adresse postale.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Le Bureau